

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JUILLET 2020**

Présents : Mesdames VANNI Sophie, WAGNER Catherine, HOFFMANN Capucine, TRIPODI Marine, DE MOURA Pascale, ENGRAND Sandrine, CADONA Roselyne,
Messieurs, NUCCI Kévin, TRIPODI Dominique, KNOPPIK Eric, BALLIN Gilles, SPICK Martial, BENHALIMA Mohamed, MARQUEZ Joffrey, CLAUSSE Nicolas, CANTELE Jean, LEGRAND Marc,

Excusés : Mme HACQUIN Delphine, RACHIELE Stéphanie, BOUTTER Christelle, GIANNUZZI Sophie
Mrs RACHIELE Olivier, MARTINELLI Tristan

Procurations : Mme HACQUIN Delphine à M. NUCCI Kévin, Mme RACHIELE Stéphanie à Mme DE MOURA Pascale, Mme BOUTTER Christelle à Mme WAGNER Catherine, Mme GIANNUZZI Sophie à M. CANTELE Jean, M. RACHIELE Olivier à Mme VANNI Sophie, M. MARTINELLI Tristan à M. LEGRAND Marc

POINT N° 1 : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CARREFOUR JEUNESSE

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le versement d'une participation de 15 € par jour et par enfant pour les adolescents qui souhaitent partir en mini-séjour d'été avec l'Association Carrefour Jeunesse.

POINT N° 2 : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'USEP CIRCONSCRIPTION DE MONTIGNY-LES-METZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le versement d'une subvention d'un montant de 1 743 € à l'USEP Circonscription de Montigny-les-Metz pour l'année scolaire 2018/2019.

POINT N° 3 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (25/35^{ème}) compte tenu de l'augmentation des effectifs périscolaires depuis maintenant 3 ans.

POINT N° 4 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (23/35^{ème}) compte tenu de l'augmentation des effectifs périscolaires depuis maintenant 3 ans.

POINT N° 5 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET

(SECOND DE CUISINE)

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (20/35^{ème}) compte tenu de l'augmentation des effectifs périscolaires depuis maintenant 3 ans et compte tenu de la nécessité de préparer et gérer la pause méridienne et notamment le service de restauration scolaire.

POINT N° 6 : SUPPRESSION ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET

En raison de la demande de baisse du temps de travail d'un employé communal, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité la suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (7,50/35^{ème}) et la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (6/35^{ème}).

POINT N° 7 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ORNE MOSELLE – DESIGNATION DES COMMISSAIRES A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal a désigné Madame DE MOURA Pascale commissaire titulaire et Monsieur KNOPPIK Eric commissaire suppléant, à la commission intercommunale des impôts directs.

Le Maire,

Sophie VANNI

